

Le 6 juillet 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le sixième jour de juillet deux mille quinze à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6 (ABSENT)

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
 - 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015
 - 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2015
 - 6.0 Correspondance et suivi
 - 7.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
 - 8.0 Appui Grobec
 - 9.0 Journée Bouger en famille
 - 10.0 Collecte de matières organiques
 - 11.0 Adjudication du contrat de déneigement
 - 12.0 Adjudication du contrat d'asphaltage
 - 13.0 Point annulé
 - 14.0 Frais de location terrain de fer
 - 15.0 Mandat ressources humaines
 - 16.0 Comptes à payer
 - 17.0 Varia
 - 17.1 – Aménagement paysager – centre communautaire
 - 17.2 – Travaux de bûchage
 - 18.0 Questions de l'assemblée
 - 19.0 Levée de la séance
-

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R15-07-096
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R15-07-097
Intervertir les points

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R15-07-098
Procès-verbal
du 1^{er} juin 2015

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Le 6 juillet 2015

R15-07-099
Procès-verbal
du 18 juin 2015

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2015.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2015 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Remerciements :

Monsieur le maire et les conseillers municipaux tiennent à remercier Monsieur Serge Paquette qui, après plus de 20 ans de service comme pompier volontaire, a décidé de profiter de sa retraite. Un certificat cadeau (golf) du montant de \$ 150.00 lui a été offert en guise de reconnaissance pour son excellent travail.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

**APPUI AU GROUPE DE CONCERTATION DES BASSINS VERSANTS
DE LA ZONE BÉCANCOUR (GROBEC)**

R15-07-100
Appui GROBEC

ATTENDU QUE le groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) sollicite l'appui de la municipalité dans son projet d'amélioration de l'habitat de fraie de l'omble de fontaine au Parc régional des Grandes-Coulées;

ATTENDU QUE l'appui demandé est une contribution de 250 \$ en temps homme;

ATTENDU QUE la municipalité dispose des ressources humaines nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes appuie le projet de Grobec au Parc régional des Grandes-Coulées pour un montant de 250\$ en contribution nature.

ADOPTÉE

R15-07-101
Journée Bouger
en famille

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir un chèque de cent dollars (100.00 \$) au Comité de promotion du loisir familial dans le cadre de la journée « Bouger en famille » qui aura lieu le 12 septembre 2015 au Carrefour de l'Érable à Plessisville et que ce montant soit pris au poste « Journée Bouger en famille ».

ADOPTÉE

R15-07-102
Collecte de
matières
organiques

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer la MRC de L'Érable que la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes implantera une collecte de matières organiques d'ici mai 2017 afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux d'éliminer l'enfouissement de la matière organique.

ADOPTÉE

Le 6 juillet 2015

R15-07-103
Adjudication
du contrat
de déneigement

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions pour le déneigement des routes municipales pour les hivers 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, avec possibilité de prolongation pour 2 ans, a eu lieu le 25 juin 2015 à 19h00;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions concernant l'entretien des chemins d'hiver;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver pour les hivers 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, avec possibilité de prolongation pour 2 ans, soit octroyé à E.M.P. Inc. aux montants suivants :

	avant taxes	avec taxes
2015-2016	59 000.13 \$	67 835.39 \$
2016-2017	59 000.13 \$	67 835.39 \$
2017-2018	59 000.13 \$	67 835.39 \$
Si prolongation :		
2018-2019	58 400.44 \$	67 145.90 \$
2019-2020	58 400.44 \$	67 145.90 \$

QUE cedit contrat est pour une durée de trois (3) ans pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, avec possibilité de prolongation de 2 ans, selon les prix apparaissant à la soumission;

QUE l'entreprise E.M.P. INC. fournisse tous les documents exigés aux devis avant la signature du contrat;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat ainsi que tous les documents s'y rapportant.

ADOPTÉE

R15-07-104
Adjudication
du contrat
d'asphaltage

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions pour les travaux de pavage de chemins municipaux a eu lieu le 2 juillet 2015 à 19h00;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu quatre soumissions concernant les travaux de pavage;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le contrat pour les travaux de pavage soit octroyé à Les entreprises Lévisiennes Inc. pour le montant suivant :

- \$ 90.99 / tonne, le tout, taxes en sus;

QUE les travaux débutent entre le 2 et le 15 août 2015 ou avant, tel que spécifié dans l'appel d'offres;

QUE cedit contrat est conforme aux prix apparaissant à la soumission et qu'une vérification de conformité a été effectuée;

QUE Les Entreprises Lévisiennes Inc. fournisse tous les documents exigés aux devis avant la signature du contrat;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat ainsi que tous les documents s'y rapportant.

ADOPTÉE

R15-07-105
Frais location
Terrain de fer

CONSIDÉRANT que le Club de fer de Notre-Dame-de-Lourdes doit payer une location de terrain à Monsieur Serge Blier au montant de \$ 60.00 par année;

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers de payer à même le budget des loisirs, la location pour le terrain de fer au montant de soixante dollars (60.00 \$) par année et que ce montant soit pris au poste « Comité des loisirs ».

ADOPTÉE

R15-07-106
Mandat de
ressources
humaines

ATTENDU QUE la municipalité veut octroyer un mandat de structures en gestion des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité octroie le contrat à Cameron Ressources humaines pour un montant de \$ 1890, taxes en sus;

Que ce montant soit pris au poste du budget « surplus accumulés ».

ADOPTÉE

Le 6 juillet 2015

R15-07-107
Comptes à payer

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de cent soixante-quatorze mille trois cent soixante et un dollars et dix-neuf sous (174 361.19 \$), et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

R15-07-108
Contrat pour
aménagement
paysager

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux d'aménagement paysager au centre communautaire et d'octroyer le contrat à Mme Isabelle Gourde, au montant de trois mille six cent quarante et un dollars et soixante-trois sous (3 641.63 \$);

QUE ce montant soit pris au poste « entretien bureau »;

QUE cette résolution remplace et annule la résolution R15-06-085.

ADOPTÉE

R15-07-109
Contrat -
travaux de
bûchage

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de bûchage pour la construction de la nouvelle rue, pour un maximum de deux mille cinq cent dollars (2 500.00 \$)

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 20h29 et se termine à 20h35.

R15-07-110
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h35.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales